

# LA CITE DES METIERS CHARLEROI – SITE 1



IGRETEC

INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES  
BOULEVARD MAYENCE • 6000 CHARLEROI (BELGIQUE) • T 071 20 28 11 • F 071 64 11 01 • MARC.DEBOSIS@IGRETEC.COM • WWW.IGRETEC.COM

## DESCRIPTIF DU PROJET

---

### CONTEXTE

Le « Roullier » implanté sur le site 1 est un bâtiment imposant, isolé et compact, caractérisé par une structure en béton armé et par une enveloppe en béton préfabriqué. Il a été construit en deux phases entre les années 1980 et 1984.

Le projet de sa rénovation a pour objet la création d'un pôle d'excellence multi-opérateurs nommé « Cité des Métiers ».

Le projet architectural s'intègre dans le plan de rénovation urbaine « Charleroi District Créatif » suivant l'axe 1.1, qui prévoit le réaménagement de l'esplanade le long du boulevard Roullier afin d'améliorer la relation entre les différents bâtiments publics.

La rénovation du bâtiment Roullier, objet de la présente étude, s'intègre dans cette philosophie de restructuration urbaine.

A cet égard, l'actuelle cour surélevée du plateau C devient une nouvelle place urbaine, espace public de rencontre et citoyenneté, le cœur de l'accès à la Cité des Métiers.

La façade principale, orientée sud, s'ouvre vers l'esplanade et recrée une connexion entre la vie intérieure du bâtiment et la ville.

La façade ouest ainsi que la Tour Solvay maintiennent leur fonction logistique (entrée des fournitures) en coordination avec les accès techniques du BPS22.

### INTERVENTION

#### - *ACCESSIBILITE*

L'entrée principale de la Cité des Métiers et celle réservée à l'école technique s'ouvrent toutes deux sur le plateau extérieur situé au niveau C (+1).

On accède au plateau via une rampe qui monte depuis l'esplanade.

Une grille sépare le plateau surélevé de la cour en 2 parties.

La première partie du plateau est accessible au public et permet d'accéder directement à l'entrée de la Cité des Métiers et à son espace Orientation.

La seconde partie du plateau fait office de cour privative de l'école depuis laquelle on accède à l'entrée des élèves CDM dans l'angle Nord-Est du Roullier. L'accès des étudiants du 2ème degré au bâtiment Ferrer se fait par cette même cour privative.

Dans le coin nord-est à l'intérieur du bâtiment, la circulation principale existante est scindée verticalement en deux afin de pouvoir être partagé par les deux flux d'utilisateurs, les partenaires de la CDM d'un côté et les élèves de la CDM de l'autre. Cette séparation se fait matériellement par la mise en place d'un grillage afin de garder deux circulations distinctes, tout en maintenant une perméabilité visuelle et une perception unitaire de l'espace.

Dans la partie de ce noyau vertical réservée à l'école, on retrouve les 2 cages d'escalier et l'ascenseur existant, accessible aux professeurs et au PMR, permettent de rejoindre les niveaux inférieurs A(-1), B(0) et supérieur D(+2) de l'école technique ainsi que l'auditorium au niveau G. L'autre partie de ce noyau vertical est réservée aux partenaires de la CDM : ici les anciens escalators sont supprimés et remplacés par une nouvelle cage d'escalier. Un nouveau volume vient s'accoler à la façade Est pour accueillir deux ascenseurs qui ont chacun une capacité de 12 à 15 personnes.

On retrouve aux étages supérieurs de la Cité des Métiers, entre autres, le Forem (+3), le CCS (+4).

Le grand noyau de circulation vertical comprend plusieurs sorties d'évacuation (au niv. C comme au niv.B) et il est considéré comme la voie d'évacuation principale. Il est prévu le remplacement de sa toiture vitrée avec un système d'exécutoires intégrés qui garantisse une ventilation d1/10 de la surface de circulation..

La tour Solvay conserve sa vocation technique en garantissant l'accès des fournisseurs par le niveau B. Son monte-charge permet de desservir les différents niveaux de la Cité des Métiers et de l'école technique. Cette tour constitue aussi la sortie de secours qui se trouve à l'opposé du bâtiment. Il est prévu l'installation d'une coupole de ventilation à son sommet.

## - ESTHÉTIQUE

Dans ses grandes lignes, la composition architecturale des façades extérieures est conservée.

Le bandeau inférieur de la façade principale sur le boulevard Roullier (façade sud) est supprimé, de même que sa coursive. A sa place, un mur-rideau s'étend sur deux niveaux formant une grande surface connotée par un rythme vertical en contraste avec la dominante horizontale de la composition architecturale, dictée par les coursives et ses bandeaux de béton architectonique.

Cette nouvelle paroi presque entièrement vitrée s'ouvre sur l'espace public de l'esplanade et communique avec lui, devenant en quelque sorte « la vitrine » de l'école de la Cité des Métiers.

Les pare-soleils et les bandeaux en panneaux de béton architectural qui forment l'avant-plan des façades sont conservés et peints, en gris clair (les premiers) et en noir (les deuxièmes).

Les éléments en béton strié qui se trouvent en second plan sont partiellement maintenus et nettoyés.

Au niveau du plateau, la coursive inférieure au-dessus de l'entrée principale de la Cité des Métiers est remplacée par un auvent plus contemporain, revêtu de lames métalliques de ton blanc. Cette casquette, percée par des lanterneaux et habillée aussi en faux-plafond par des lames couleur blanc, s'élargit jusqu'au nouveau volume abritant les ascenseurs, qui est revêtu d'un bardage métallique à dominante verticale dans une teinte noire.. Dans le coin nord-est, après le noyau vertical, la casquette devient plus large pour former le préau de l'école. Ce nouvel élément fait à la fois office de point d'appel et de protection des entrées largement vitrés. Sa forme en « boomerang » s'incruste dans le bâtiment existant. Sa patine blanche éclaire les entrées. Son profil curviligne amène le visiteur à la découverte d'une nouvelle composition d'espaces et de circulations.

Le socle, qui accueille les entrées et les fonctions plus publiques, est clairement reconnaissable de la partie supérieure du volume bâti grâce à la mise en place d'éléments en mur rideau à partition verticale, avec des parties pleines de couleur noir.

Les étages supérieurs flottent au-dessus de cet espace ouvert sur la ville. La composition de la façade s'en trouve allégée. Cette modification de la façade garantit également une nouvelle lecture plus contemporaine du bâtiment.

#### - *ABORDS*

L'intervention est limitée au niveau de la cour principale située sur le plateau du niveau C.

L'aménagement des abords tranche avec la géométrie cartésienne du bâtiment par la mise en place d'un préau et d'une clôture dont les axes sont pivotés par rapport au bâtiment existant.

Afin de dégager le plateau de la cour surélevée du niveau C qui correspond au niveau d'accès principal au bâtiment et d'en faire un bel et vaste espace, le préau existant est démonté. Un nouvel auvent-préau est implanté devant les façades est et nord du bâtiment Roullier, en continuité avec les coursives existantes qui sont en parties démontées pour faire place à la nouvelle structure.

La nouvelle clôture de séparation entre la Cité des Métiers et l'école est conçue comme un écran perméable et architecturalement reconnaissable. Son développement contrecarre la géométrie rigide et cartésienne du volume existant, afin d'intégrer dans les abords privatifs de l'école la passerelle aérienne vers le bâtiment de la section Boulangerie. L'écran sera caractérisé par des fines barres verticales métalliques, de ton blanc. Toutes les autres clôtures existantes seront repeintes dans cette teinte.

Les dalles existantes du revêtement de sol seront remplacées, comme indiqué sur le plan, afin de marquer les différents accès et de souligner l'emprise du nouvel auvent-préau. Elle seront en béton de teinte gris claire, où blanc en correspondance des entrées.

Près de la tour Solvay une nouvelle clôture est installée afin d'aménager les abords extérieurs adjacents et d'y installer un nouvel escalier extérieur dans le coin nord-ouest qui relie le plateau des plafonneurs-carreleurs (niveau B) directement à la cour de récréation.

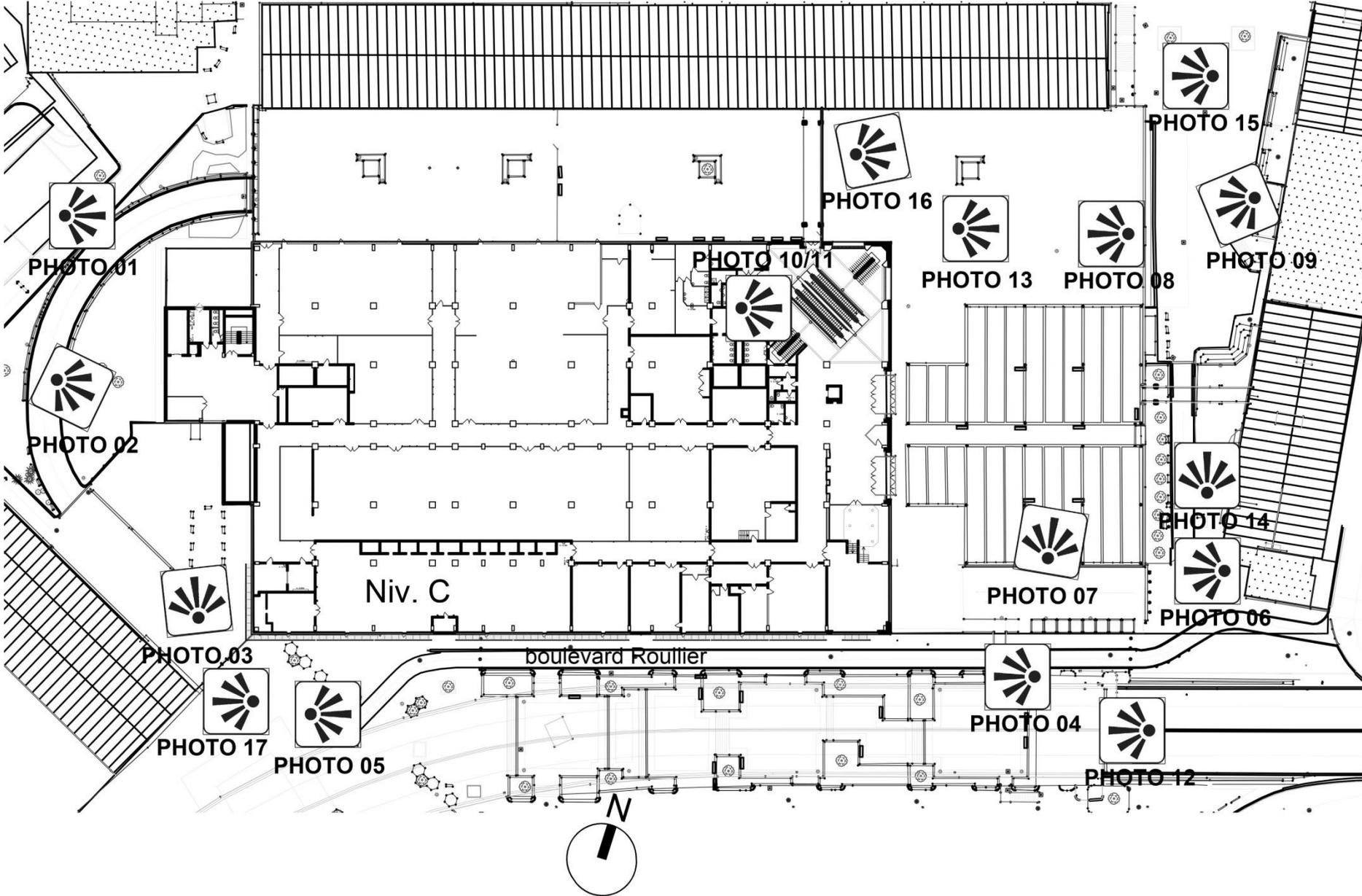
## REFERENCES CADASTRALES

Le bâtiment Roullier est répertorié avec la rampe carrosserie :

- 1) CHARLEROI 1 DIV B243 x30 et B243 k28



**PHOTOS DE LA SITUATION EXISTANTE**





Vue aérienne



Vue aérienne



**PHOTO 01**

Rampe accès garage (niv A)



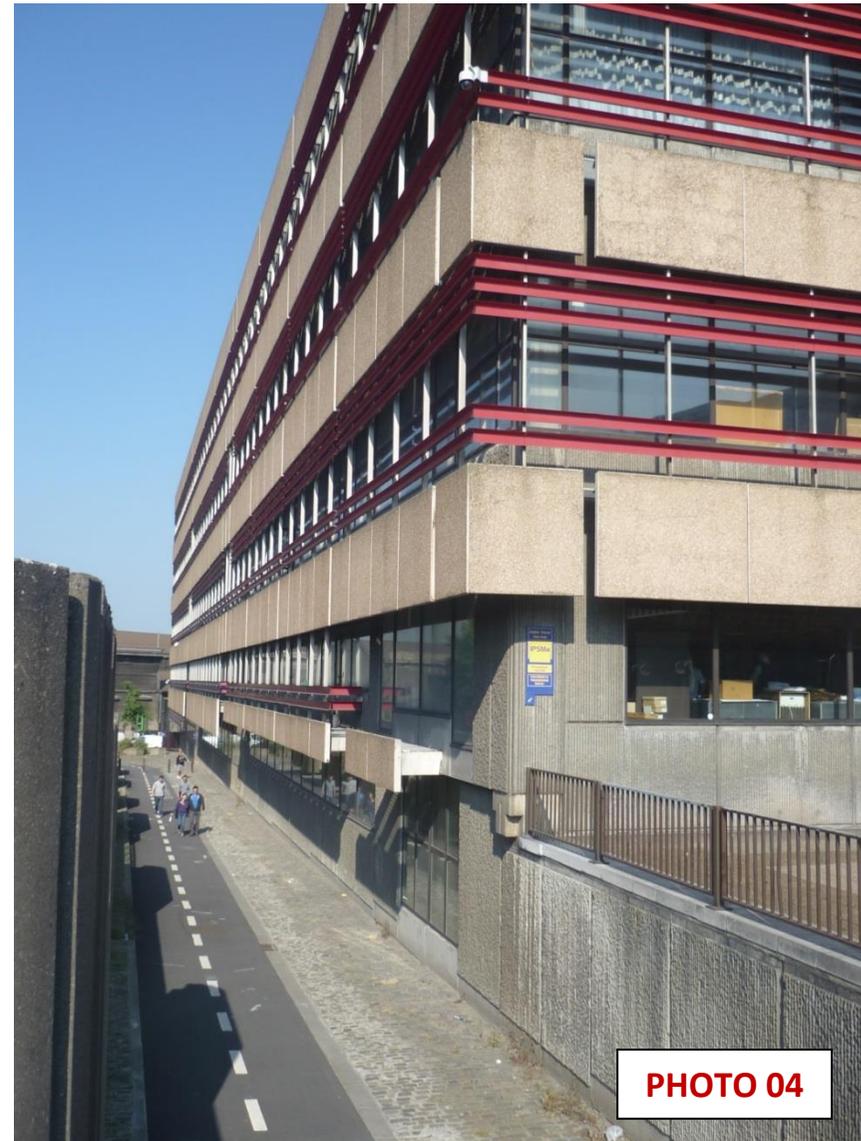
**PHOTO 02**

Début rampe accès garage (niv. A)



**PHOTO 03**

Tour Solvay



**PHOTO 04**

Coin sud-est.



Façade sud



**PHOTO 06**

Façade est et rampe d'accès à la cour au niv. C



Cour au niv. C et préau



**PHOTO 08**

Cour au niv. C et vue sur le noyau de circulation principal

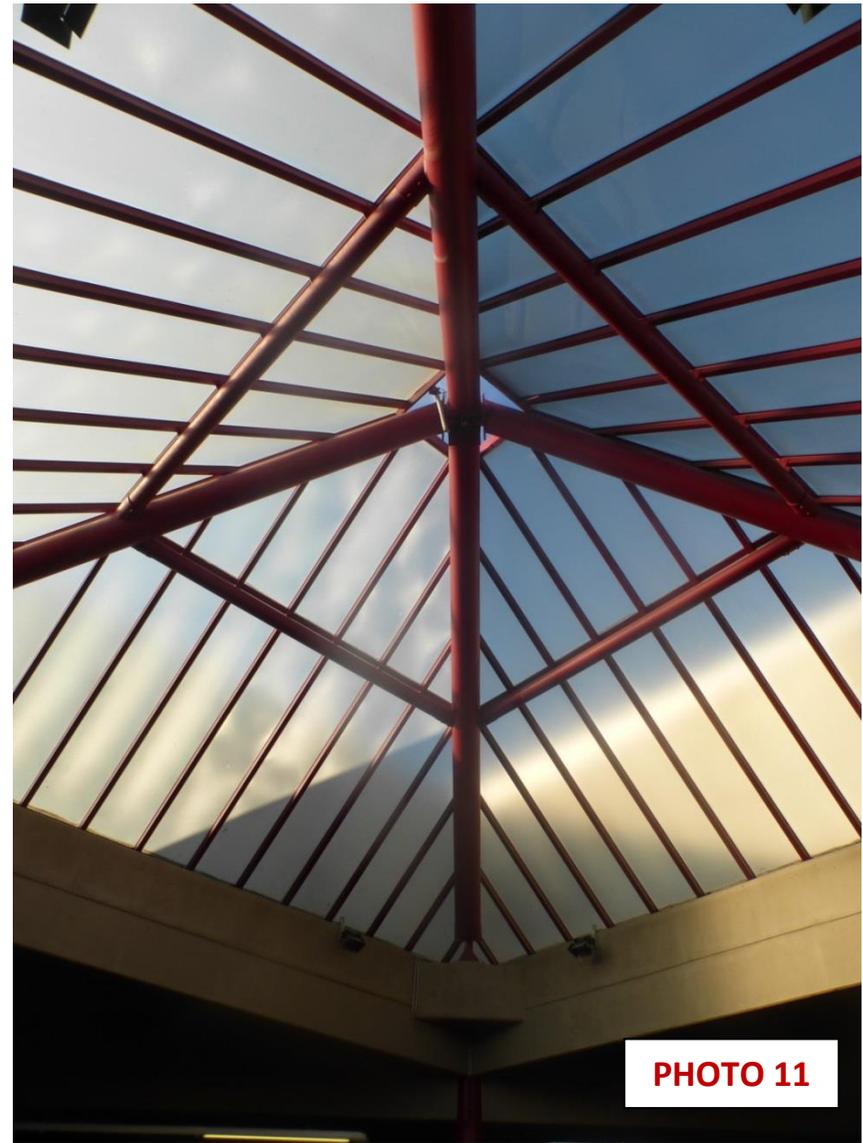


Façade est et accès au niv. B



**PHOTO 10**

Intérieur de le noyau de circulation principal



**PHOTO 11**

Verrière du noyau de circulation principal



Bâtiment Roullier et Zenobe Gramme



**PHOTO 13**

Bâtiment Broucheterre



Vers la cour Langlois : bâtiment Brouchetterre à droite et préau du Roullier à gauche



Vue de la cour Langlois : sortie du bâtiment Ferrer à droite et coin est du Roullier à gauche

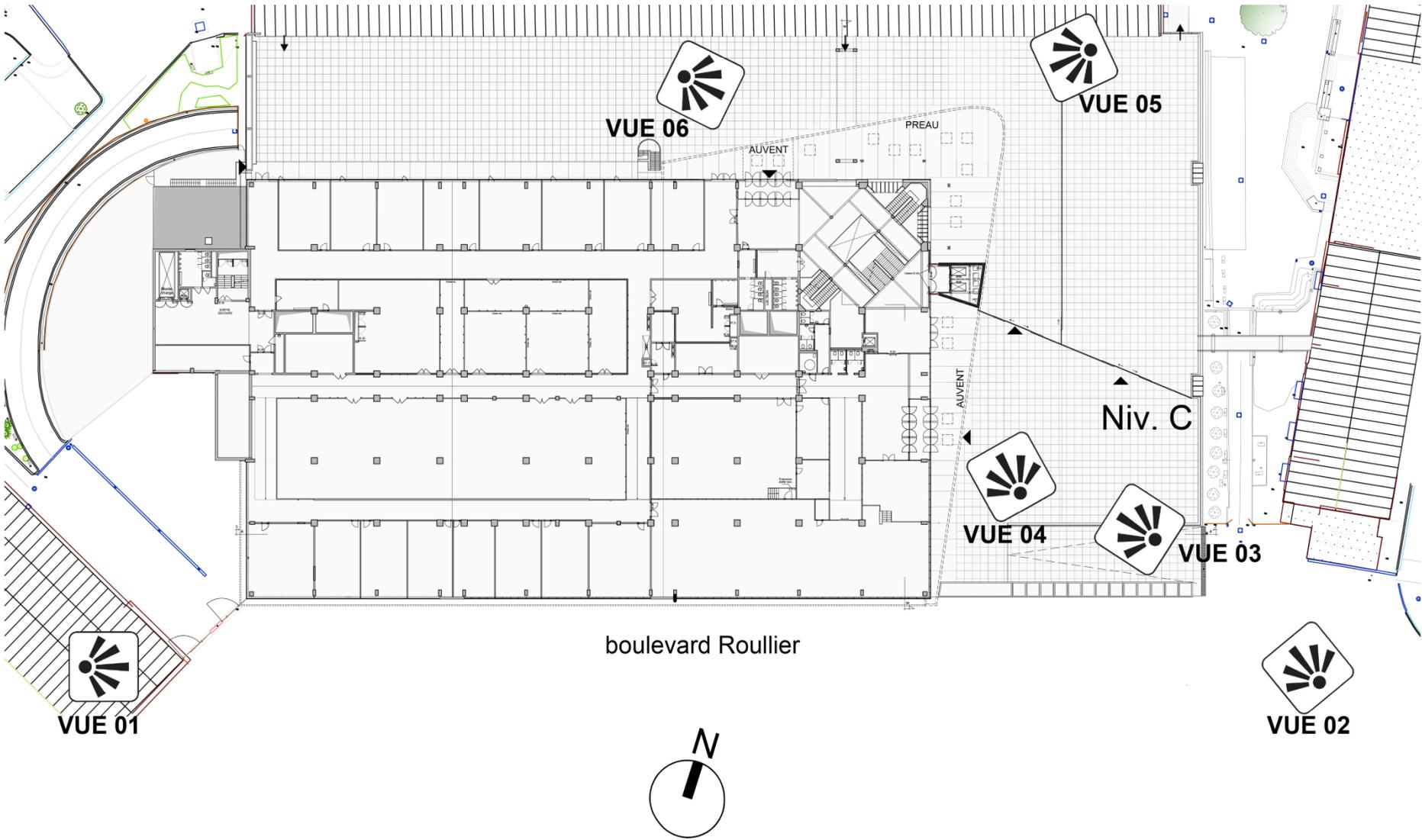


Bâtiment Ferrer vu depuis la cour surélevée du Roullier



Bâtiment BPS22 vu depuis l'accès à la cour Sol

**PRISES DE V**



## VUE 3D PERMIS UNIQUE – JUIN 2019



Vue du coin sud-ouest de l'esplanade en correspondance du BPS22



Vue du coin sud-est de l'esplanade en correspondance de la rampe d'accès à la cour au niv. C



Vue de la façade est de la rampe d'accès à la cour au niv . C



Vue de l'entrée à la Cité des Métiers et de son auvent



Vue du nouveau bloc ascenseurs et du préau de l'école technique



**VUE 06**

Vue de l'entrée de l'école technique et de son préau